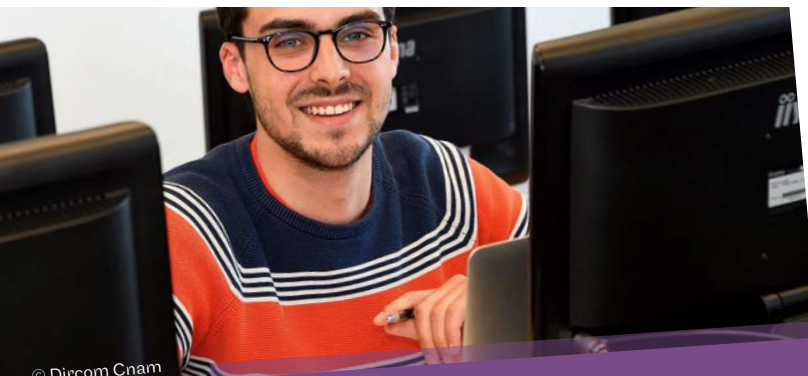


• 2024/2025

LES CERTIFICATS DE COMPÉTENCE DU CNAM

S'adapter aux nouveaux enjeux de la formation, tout au long de la vie !



© Dircom Cnam



e cnam
Occitanie



Les métiers de la comptabilité-gestion

Formation continue

Gestionnaire de paie

30 crédits - Code : CC116

Certificat de compétence

Niveau d'entrée : Sans niveau spécifique / Niveau de sortie : Sans niveau spécifique

Quels sont les objectifs de la formation ?

- Administrer en pleine autonomie les payes d'entreprises de tous les secteurs de l'économie marchande.
- Auditer la paie et la structure de rémunération de son organisation.

Prérequis :

- La connaissance des fondamentaux d'administration et de gestion/comptabilité d'entreprise est souhaitable.

Publics :

- Demandeurs d'emploi
- Salarié.e.s

Intervenants :

Experts du métier.

Méthodes et supports pédagogiques :

Apports théoriques, cas pratiques et projets.

Tarifs* :

• Des co-financements avec la **Région Occitanie** et **AG2R La Mondiale** sont possibles pour les demandeurs d'emploi. *Pour en savoir plus, contactez-nous.*



- Possibilité d'intégrer la formation dans le cadre du **plan de développement des compétences** pour les salariés déjà en poste.

Modalités pratiques :

Lieu de la formation :

Formation proposée à distance.

Centre de rattachement - Montpellier :

989, rue de la Croix Verte - Parc Euromédecine
34093 Montpellier Cedex 05

Durée de la formation : 1 an.

Nombre d'heures : 230 heures.

Modes d'accès à la certification :

- Formation continue

NOUS CONTACTER :

CNAM Occitanie
www.cnam-occitanie.fr
04 67 63 63 40

Votre parcours de formation

les informations complémentaires

Certificat de compétence "Gestionnaire de paie" - Ref. Cnam

Parcours conseillé		ECTS	Modalité	Éval.	Coeff.
Semestre 1					
DRS101	Droit du travail : relations individuelles	6	FOAD	Examen	1
FPG104	Gestion de la paie	4	FOAD	Examen	1
Semestre 2					
FPG116	La pratique des logiciels du gestionnaire de paie	6	FOAD	Examen	1
FPG117	Les techniques de base de l'audit de rémunération et de l'audit social	4	FOAD	Examen	1
FPG115	Gestion de la paie (Approfondissements)	6	FOAD	Examen	1
UARH01	Expérience professionnelle de 3 mois minimum + rapport d'activité	4	-	Examen	1

À noter :

- Programme détaillé des UE, conditions d'expérience professionnelle et de délivrance du diplôme accessibles sur notre site avec le code CC116.
- ECTS : Système européen de transfert et d'accumulation de crédits.
- FOAD : Cours à distance via une plateforme numérique de formation (Moodle).

Compétences visées :

- Administrer en pleine autonomie les payes d'entreprises de tous secteurs de l'économie marchande.

À noter : Les règles de l'administration territoriale, d'Etat ou hospitalière ne sont pas enseignées mais l'adaptation des stagiaires à celles-ci ne pose pas de difficultés pour l'accès à l'emploi.

- Auditer la paie et la structure de rémunération de leur organisation.

Modalités d'évaluation :

Valider les UE et le rapport d'expérience.

Conditions d'obtention du diplôme :

- Avoir une moyenne générale de 10/20 sans note inférieure à 8/20, à l'ensemble des enseignements ;
- Avoir une note au moins égale à 10 à l'UA stage/expérience professionnelle, dans un délai maximum de 4 ans.

À noter : les diplômes, certificats, titres sont délivrés suite à une demande effectuée par le stagiaire sur une plateforme dédiée.

Zoom sur les perspectives professionnelles

Les missions du gestionnaire de paie

Le gestionnaire de paie assure le suivi administratif des salariés.

Il/elle prépare les bulletins de salaire, saisit les différents éléments variables constitutifs de la rémunération (heures supplémentaires, absences, titres restaurant, traitement des saisies et arrêts sur salaire, primes...), vérifie les charges puis contrôle et édite les bulletins.

Cemétier induit des capacités d'organisation, de la rigueur et de la discrétion.

Avec le développement de logiciels de paie, le rôle du gestionnaire de paie tend à s'orienter vers une fonction de contrôle de la paie.

